



Dernières Nouvelles

De l'information d'intérêt autochtone transmise par le gouvernement du Canada

Se préparer au succès

Corey Desjarlais est fier de son emploi d'opérateur à l'usine de traitement de l'eau. « Mon travail est de m'assurer que tout le monde est en sécurité », dit-il.

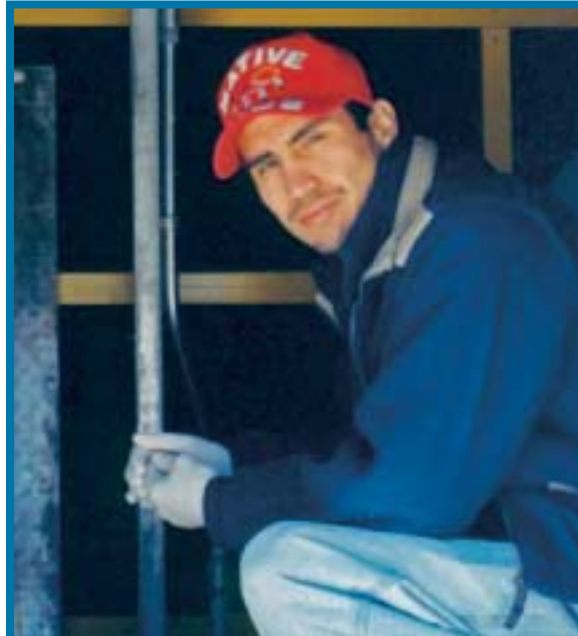
Ce jeune homme de 26 ans travaille à la nouvelle usine Three Nations Water Treatment Plant de Grassy Plains, en Colombie-Britannique. L'usine a été construite par les trois Premières nations suivantes : la Première nation de Cheslatta, la Première nation Nee-Tahi-Buhn et la Première nation Skin Tye.

À l'usine, Corey participe aux tests et au traitement de l'eau qui est distribuée dans plus de 50 maisons, dans une école et dans une clinique. Les gens peuvent donc boire une eau propre et saine.

Pour obtenir cet emploi, Corey a suivi un programme de formation d'opérateur d'usine de traitement de l'eau pendant un an. Il a obtenu une note de plus de 90 % et a acquis une expérience de travail pratique en participant à la construction de l'usine de traitement de l'eau. Il travaille d'ailleurs à cette usine depuis son ouverture en février 2003.

Le gouvernement du Canada verse des fonds aux collectivités des Premières nations pour qu'elles construisent ou qu'elles améliorent des usines de traitement de l'eau. L'argent qui est donné sert aussi à la formation et à l'accréditation des gens des Premières nations pour qu'ils puissent ensuite faire fonctionner les usines. Cela fait partie d'un plan qui durera cinq ans et qui vise à aider les Premières nations à obtenir une eau propre et saine dans leurs collectivités.

Tous les gens des Premières nations au Canada peuvent suivre la formation d'opérateur d'usine de traitement de l'eau. Cette formation est offerte par différentes organisations comme les conseils tribaux, les associations provinciales et les collègues communautaires.



Corey Desjarlais travaille pour que sa collectivité ait une eau propre.

Aujourd'hui, plus de 1 000 membres des Premières nations travaillent comme opérateurs d'usine de traitement de l'eau dans des réserves partout au Canada.

Corey croit que cette carrière pourrait intéresser plusieurs autres personnes. « Il y a beaucoup de possibilités d'emploi dans le domaine de la gestion de l'eau. Ce sont certainement des emplois d'avenir », a-t-il dit.

Pour en savoir plus sur la formation et l'accréditation des opérateurs d'usine de traitement de l'eau, téléphonez sans frais au **1 800 567-9604** ou consultez le site Web www.ainc-inac.gc.ca/h2o et cliquez sur « Formation et accréditation des opérateurs ». ■

Faire affaire avec le gouvernement du Canada

Un nouvel outil pour les entreprises autochtones est maintenant accessible dans Internet. On y trouve des renseignements sur les marchés du gouvernement fédéral et sur la manière de présenter une soumission conformément à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Visitez notre site Web à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/saea-psab/index_f.html et cliquez sur « Guide électronique sur la façon de faire des affaires avec le gouvernement du Canada ». Il est possible d'obtenir une trousse d'information gratuite en composant sans frais le **1 800 400-7677**.



Construire des maisons de qualité et créer de belles perspectives d'emploi



Construite par des Mohawks, cette maison s'est vu décerner une mention d'excellence pour son prix abordable et son rendement énergétique supérieur.

Les Mohawks de la baie de Quinte, en Ontario, sont des chefs de file dans l'industrie de l'habitation au Canada.

Pourquoi? Parce que, tout en étant abordables, les maisons qu'ils construisent offrent un meilleur rendement énergétique que celles d'autres constructeurs au Canada. Les maisons sont bien construites, ce qui permet une économie d'énergie et une meilleure qualité de l'air. Des centaines de résidents de cette collectivité mohawk peuvent donc habiter une maison saine, à coût abordable, et réduire leurs frais de chauffage et d'électricité de 30 %.

« Les gens qui habitent ces maisons les aiment pour l'environnement plus sain et le confort qu'elles leur procurent et pour la réduction marquée des frais d'électricité et de chauffage », dit Chris Maracle, directeur du service du logement des Mohawks.

Les maisons sont conçues, construites et entretenues par le service du logement des Mohawks. Cela a permis à au moins 20 constructeurs, charpentiers, peintres et électriciens mohawks de suivre une formation et d'obtenir un emploi. Toute l'équipe a reçu la formation requise pour construire des habitations qui respectent la norme R-2000, c'est-à-dire des maisons ayant le meilleur rendement énergétique au Canada.

Les constructeurs ont remporté de nombreux prix, dont le seul prix canadien remis en 2003 pour l'efficacité énergétique dans le domaine de l'habitation. Les Prix d'efficacité énergétique du Canada sont attribués chaque année pour souligner les réussites dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus sur les **Prix d'efficacité énergétique du Canada**, consultez le site Web à l'adresse oee.mcan.gc.ca/prix ou composez sans frais le **1 866 333-3970**.

Vous trouverez des renseignements concernant la formation sur la norme **R-2000** et l'**ÉnerGuide** en consultant le site Web à l'adresse www.oee.mcan.gc.ca ou en composant sans frais le **1 800 387-2000**. Ressources naturelles Canada offre cette formation aux collectivités inuites, du Nord et des Premières nations partout au Canada. ■

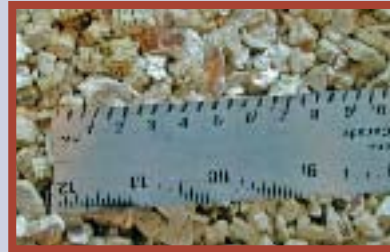
Créer des emplois pour les jeunes

Dans le cadre de la **Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations**, les collectivités et les organisations inuites et des Premières nations peuvent obtenir une aide financière pour créer des emplois destinés aux jeunes autochtones. Pour d'autres détails, consultez le site Web à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/jeunesse-youth ou composez sans frais le **1 800 567-9604**.

Alerte à la vermiculite

Le gouvernement du Canada désire vous informer qu'une sorte d'isolant de vermiculite, fabriqué avant 1990, pourrait contenir de l'amiante. Ce type d'isolant comporte peu de risques pour la santé s'il se trouve dans les murs ou dans le grenier et si vous ne le déplacez pas ou n'y touchez pas. Le fait de bouger l'isolant pourrait libérer des fibres d'amiante dans l'air, qui peuvent être dangereuses si elles sont inhalées.

Si vous pensez qu'il y a de l'isolant de vermiculite dans votre maison, ne le déplacez pas et n'y touchez pas. Si vous avez des inquiétudes à ce sujet, vous pouvez obtenir des conseils en composant sans frais le **1 800 443-0395**, en communiquant avec votre centre de santé communautaire ou votre infirmerie ou encore en consultant le site Web de Santé Canada à l'adresse www.hc-sc.gc.ca/francais/isolant.



Il ne faut pas toucher à l'isolant de vermiculite ni le déplacer.

Photo : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Emplois étudiants

En occupant un emploi d'été au gouvernement du Canada, tu peux économiser l'argent dont tu auras besoin pour poursuivre tes études et tu peux acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi à temps plein.

C'est ce qui est arrivé à Dena Buckshot. Quand elle était aux études, elle occupait un emploi d'été régulier à Affaires indiennes et du Nord Canada à Gatineau, au Québec.

« J'avais un bon travail et j'ai pu acquérir une expérience de travail de bureau », explique Dena, membre de la Première nation anishinabeg de Kitigan Zibi, au Québec.



Dena Buckshot

Aujourd'hui, Dena est titulaire d'un diplôme d'études universitaires et travaille à temps plein comme conseillère en ressources humaines au gouvernement fédéral.

Tu peux postuler à un emploi au gouvernement fédéral par Internet. Pour ce faire, rends-toi à l'adresse www.emplois.gc.ca et choisis les options « **Programme fédéral d'expérience de travail étudiant** » et « **Recrutement postsecondaire** » (qui te donne accès au **Répertoire de diplômés universitaires autochtones**). Tu peux aussi composer sans frais le **1 800 935-5555** pour obtenir de l'information sur les emplois et la formation à l'intention des jeunes.

Sites Web pour la recherche d'emploi :

www.emplois.gc.ca • www.competence.ca • www.jeunesse.gc.ca

Les gens des Premières nations habitant la côte est du Canada perfectionnent leurs aptitudes et obtiennent des emplois dans l'industrie de la pêche commerciale.

En 1999, les collectivités mi'kmaq et malécites dans les Maritimes et dans la région de la Gaspésie, au Québec, ont joué un rôle plus important dans l'industrie de la pêche sur la côte est en conséquence du jugement *Marshall* rendu par la Cour suprême du Canada. Ce jugement facilitait l'accès à la formation ainsi que l'obtention de permis de pêche, de bateaux et d'engins de pêche.

À la suite de ce jugement, plus de 1 200 personnes des Premières nations ont trouvé de nouveaux emplois dans l'industrie de la pêche sur la côte est. En outre, plus de 2 000 personnes ont suivi une formation dans ce domaine grâce aux programmes offerts par le gouvernement du Canada.

Pour continuer dans la même voie, le gouvernement fédéral a récemment créé deux nouveaux programmes de formation. Le premier, le **mentorat en mer**, permet aux gens des Premières nations d'obtenir une expérience pratique sur des bateaux de pêche. Les participants apprennent des gens qui connaissent le métier. Le deuxième, **l'initiative de gestion des opérations de pêche**, enseigne aux gens des Premières nations comment gérer une entreprise de pêche.

Pêches et Océans Canada a investi sept millions de dollars dans les deux programmes. Ce ministère travaille avec les Premières nations pour offrir les programmes à plus de 30 collectivités.

Vous obtiendrez d'autres renseignements sur la formation offerte dans votre région en vous adressant au bureau de votre conseil de bande. Pour en savoir plus sur les nouveaux programmes, consultez le site Web de Pêches et Océans Canada à l'adresse www.dfo-mpo.gc.ca. ■



Sur la côte est du Canada, Shannon Paul apprend le métier de pêcheur de Stanley Paul, son mentor.

Le virus du Nil occidental : cet été, protégez-vous!

Comment diminuer les risques de contracter le virus du Nil occidental? Essayer d'éviter les piqûres de moustiques! Portez des vêtements de couleur pâle pour ne pas attirer les moustiques. Utilisez un insectifuge contenant du DEET ou tout autre produit reconnu et suivez attentivement les instructions sur l'étiquette. Évitez de sortir au lever et au coucher du soleil, quand les moustiques sont plus actifs. Si vous allez à des endroits où les moustiques sont nombreux, portez un chandail à manches longues et un pantalon. Réparez les trous dans les moustiquaires des portes et des fenêtres. Pour en savoir plus, composez sans frais le **1 800 816-7292** ou consultez le site Web de Santé Canada à l'adresse www.hc-sc.gc.ca/francais/virus_nil/index.html.



Continuez à nous écrire!

« Je trouve toujours votre publication très bien et remplie d'information. »

KANESATAKE, QUÉBEC

Merci à tous ceux qui nous transmettent des commentaires. Remplissez la carte-réponse, détachez-la et postez-la-nous dès aujourd'hui!

Vous n'avez pas besoin de timbre. Souhaitez-vous soumettre une idée d'article?

Dites-le-nous! Vos idées nous intéressent!

La rédactrice en chef

Dernières Nouvelles est envoyé à tous les foyers des Premières nations situés dans des réserves du Canada. La production et l'expédition d'un exemplaire coûtent environ 20 cents.

Nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions.

Nom : _____

Adresse : _____

Avez-vous trouvé que le présent numéro renfermait beaucoup d'information? oui non
Quels autres sujets importants devraient, d'après vous, être traités dans les prochains numéros?
Commentaires : _____

J'aimerais recevoir de l'information du gouvernement du Canada à l'adresse électronique suivante : _____

J'aimerais que vous fassiez parvenir le bulletin *Dernières Nouvelles* à un ami ou une amie à l'adresse suivante : _____

Je vous autorise à m'envoyer d'autres mises à jour venant du gouvernement du Canada.

J'aimerais qu'on me tienne informé des activités du gouvernement du Canada par un ou plusieurs des moyens suivants :

la télévision communautaire

le courrier postal

le bureau de la Première nation

la radio communautaire

Internet

le journal communautaire

le centre d'amitié

